



France 2030 en Occitanie : l'État et la Région lancent deux nouveaux appels à projets en faveur de l'innovation

Dans le cadre de la venue en Occitanie cette semaine de Bruno Bonnell, Secrétaire général pour l'investissement (SGPI), en charge de France 2030, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, inaugurent le volet régionalisé de France 2030 avec le lancement de deux nouveaux appels à projets.

L'enveloppe dédiée à l'Occitanie pour ce plan, est de 88M€, sur le principe « 1€ de l'État = 1€ de la Région Occitanie ». Elle est notamment dédiée au financement de deux types de projets : les projets d'innovation d'entreprises individuelles (PME ou ETI - 40 M€) et les projets de recherche, développement ou innovation (RDI) collaboratifs portés par une entreprise en lien avec des partenaires académiques et/ou industriels (30M€).

Présenté par le gouvernement en 2021, le volet régionalisé de France 2030 vise le soutien aux différentes dynamiques d'innovation dans les territoires.

En Occitanie, deux appels à projets sont désormais ouverts. Ces dispositifs s'inscrivent dans la stratégie de soutien aux projets des entreprises innovantes régionales pour favoriser le développement économique, le soutien à l'innovation et donc l'emploi sur le territoire régional.

Les projets attendus doivent porter sur au moins l'un des 10 objectifs de France 2030 ou des 8 axes de la [SRI \(Stratégie Régionale de l'Innovation\)](#) régionale :

- Alimentation saine, durable et territorialisée ;
- Eau : économie et gestion maîtrisée, usages et risques ;
- Economie du littoral et mer ;
- Santé, bien-être & bien vieillir ;
- Mobilité intelligente et durable (véhicule autonome, aéronautique, spatial, automobile, ferroviaire) ;
- Matériaux intelligents et durables et procédés associés ;
- Transition énergétique des territoires et de l'économie régionale ;
- Big data, IA et cybersécurité : l'Occitanie territoire numérique éthique et souverain.

Les deux nouveaux appels à projets :

- **AAP « i-Démo »**, en soutien aux projets de recherche, développement ou innovation (RDI) collaboratifs portés par une entreprise en lien avec des partenaires académiques et/ou industriels.

30 M€ seront alloués pour financer des projets collaboratifs intra et interrégionaux. L'objectif est d'apporter un soutien aux laboratoires de recherche académiques et aux PME, ETI, GE engagées dans une démarche de recherche, de développement et d'innovation, afin de favoriser leur croissance et leur compétitivité.

Cet appel à projets, opéré par Bpifrance, est désormais ouvert, et sera accessible jusqu'au 31 décembre 2025, avec deux relèves par an.

Pour accéder au dossier de candidature : <https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/aap-i-demo-regionalise>

À partir du 15 septembre : les demandes d'aides pourront être déposées sur la plateforme Bpifrance. Via le Hub entreprendre, les porteurs de projets trouveront toutes les informations nécessaires à la constitution de leur dossier, et pourront être accompagnés dans leurs démarches par l'agence régionale de développement économique et d'innovation Ad'Occ.

- **AAP « Innovation »**, en soutien aux projets de recherche, développement ou innovation (RDI) portés par des PME et ETI régionales.

De 2018 à 2022, 130 projets innovants ont été accompagnés pour un montant global de plus de 15M€ de l'État et de la Région via ce dispositif. Pour cette nouvelle édition, 40 M€ sont alloués pour financer cet appel à projets dont l'ambition est de stimuler et d'accompagner les projets d'innovation des entreprises, permettant la mise sur le marché de produits et services innovants à forte valeur ajoutée. Il vient renforcer les dispositifs existants et complète la palette d'outils régionaux de financement.

Les dossiers peuvent être déposés sur :

<https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/france-2030-regionalise-aap-projets-dinnovation>

Ils feront l'objet d'un examen au sein de comités de sélection composés de l'État, la Région et Bpifrance, opérateur de ce dispositif à compter du mois de septembre.

France 2030 en faveur de la transformation durable des secteurs clés de l'économie

France 2030 traduit une double ambition : transformer durablement les secteurs clés de l'économie par l'innovation technologique et positionner la France en leader de demain. De la recherche fondamentale à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation.

Dans ce cadre, le volet régionalisé de France 2030, piloté par le secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion sur le marché d'un produit ou service nouveau, le dispositif intervient sur tout le cycle de vie de l'innovation et fait le lien entre la recherche publique et le monde de l'entreprise.

Contacts presse :

Préfecture de région Occitanie : service-presse@occitanie.gouv.fr – 05 34 45 36 17 – 05 34 45 34 77

Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée : Coralie Momboisse – service.presse@laregion.fr – 05 61 33 53 49

SGPI et France 2030 : Marion Dos Reis Silva – 01 42 75 64 58 – presse.sgpi@pm.gouv.fr

BPI France : Nathalie Police - 01 41 79 95 26 - 06 07 58 65 19